

Parc de la Ferme d'Antioche Consultation des habitants



Atelier participatif animé par Jon Onandia Calvo, architecte
Réunion Publique ouverte, venez partager vos idées !
Vendredi 30 Juin 2023 à 18h30
Salle du Conseil Municipal



A LA UNE

Nouvelles missions types "Conseils en architecture" et "Plan guide communal"

A l'occasion du Salon des maires, l'Ordre des architectes met à disposition dans sa contrathèque deux nouveaux documents types permettant aux élus locaux de commander aux architectes des missions de conseils en architecture et des missions de conception d'un plan guide pour leur commune.

CONTEXTE MANDAT D'ARCHITECTE

- CIRCULAIRE ORDRE DES ARCHITECTES
- VOLONTÉ ÉQUIPE MUNICIPALE D'AMÉNAGER LE PARC DANS UN FUTUR PROCHE
- BUDGET

PROCÉDURE

- CONTRAT D'ÉTUDE DE FAISABILITÉ

MÉTHODE

- 1 - PRISE DES DONNÉES, PHOTOS, PLANS, RAPPORTS
- 2 - ANALYSE HISTORIQUE, URBAINE ET PAYSAGÈRE, DIAGNOSTIQUE
- 3 - PRÉSENTATION CONSULTATION DES HABITANTS
- 4 - PÉRIODE DE RÉFLEXION HABITANTS
- 4 - RECOLLEMENT PROPOSITIONS
- 5 - ÉTUDE DE FAISABILITÉ DES PROPOSITIONS
- 5 - PRÉSENTATION SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS
- 6 - DÉFINITION CAHIER DE CHARGES, BASES DE PROJET
- 7 - PROJET D'AMÉNAGEMENT DU PARC

BUT DU PROCESSUS

TESTER LA MÉTHODE PARTICIPATIVE DANS LA DÉFINITION DU CAHIER DE CHARGES D'UN PROJET D'INTÉRÊT PUBLIC

BUT DE LA SÉANCE

- 1 - PRÉSENTER LE CADRE ET LES ENJEUX DU PARC EN RELATION AVEC SON ENVIRONNEMENT
- 2 - DONNER LES OUTILS TECHNIQUES D'ANALYSE DU SITE
- 3 - ATELIER, QUESTIONS / RÉPONSES POUR LANCER LA RÉFLEXION DES HABITANTS



RAPPORTS

- 1 - RAPPORT CAUE MAI 2017
- 2 - RAPPORT INRAP MARS 2018



PHOTOS DRONE



PHOTOS HISTORIQUES



PLANS CADASTRE



PHOTOS INTERNET



PLANS ARCHITECTE

**Réhabilitation de la
Ferme d'Antioche**
Cahier de prescriptions
paysagères et architecturales
DOCUMENT PROVISOIRE
3 MAI 2017

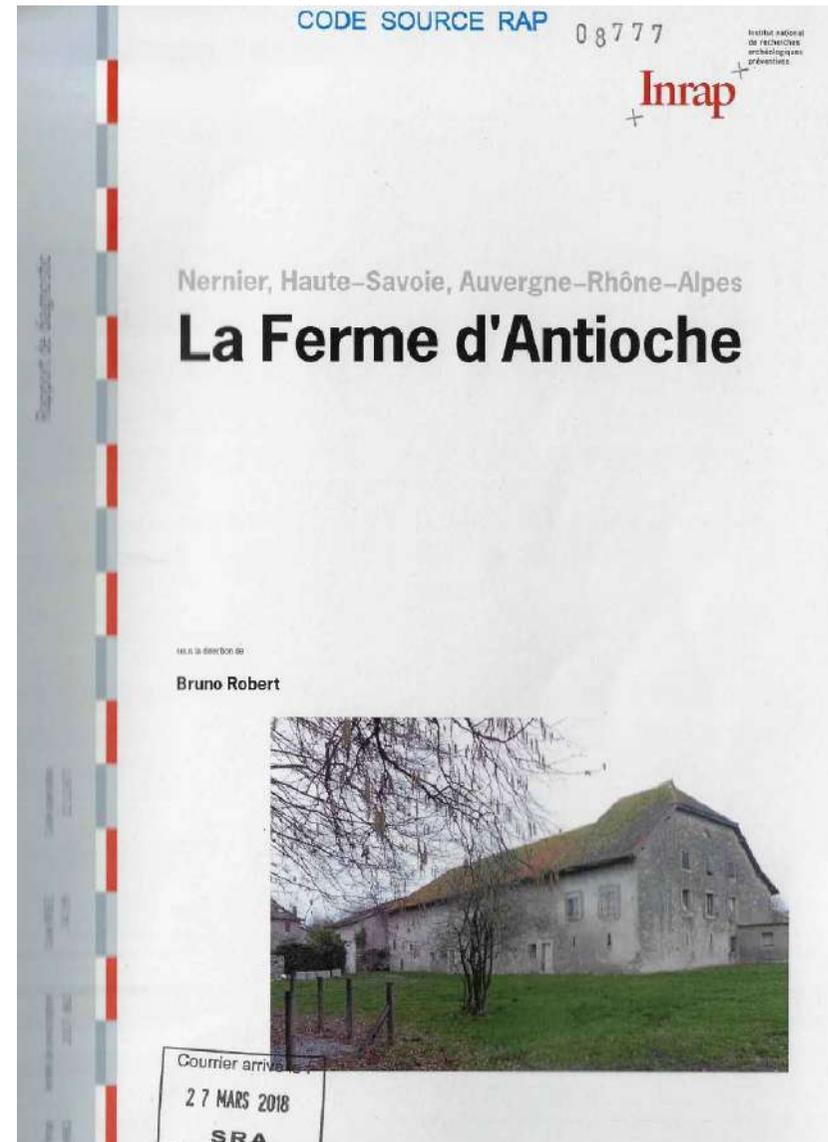
Architecture, villes & territoires • mai 2017



RAPPORT CAUE - MAI 2017

Consciente des forts enjeux d'une opération de réhabilitation de la Ferme d'Antioche, la commune a demandé l'accompagnement du CAUE de Haute-Savoie afin d'élaborer un cahier de prescriptions paysagères et architecturales qui garantisse le respect des intérêts de la collectivité en terme d'aménagement et de valorisation du patrimoine.

INTRODUCTION



RAPPORT INRAP

Le préfet de la région auvergne-rhône-alpes, considérant que les potentiels travaux envisagés sont susceptibles de affecter des éléments du patrimoine archéologique en raison de leur localisation à proximité des vestiges archéologiques romains et médiévaux, demande une opération de diagnostic archéologique.

RAPPORTS



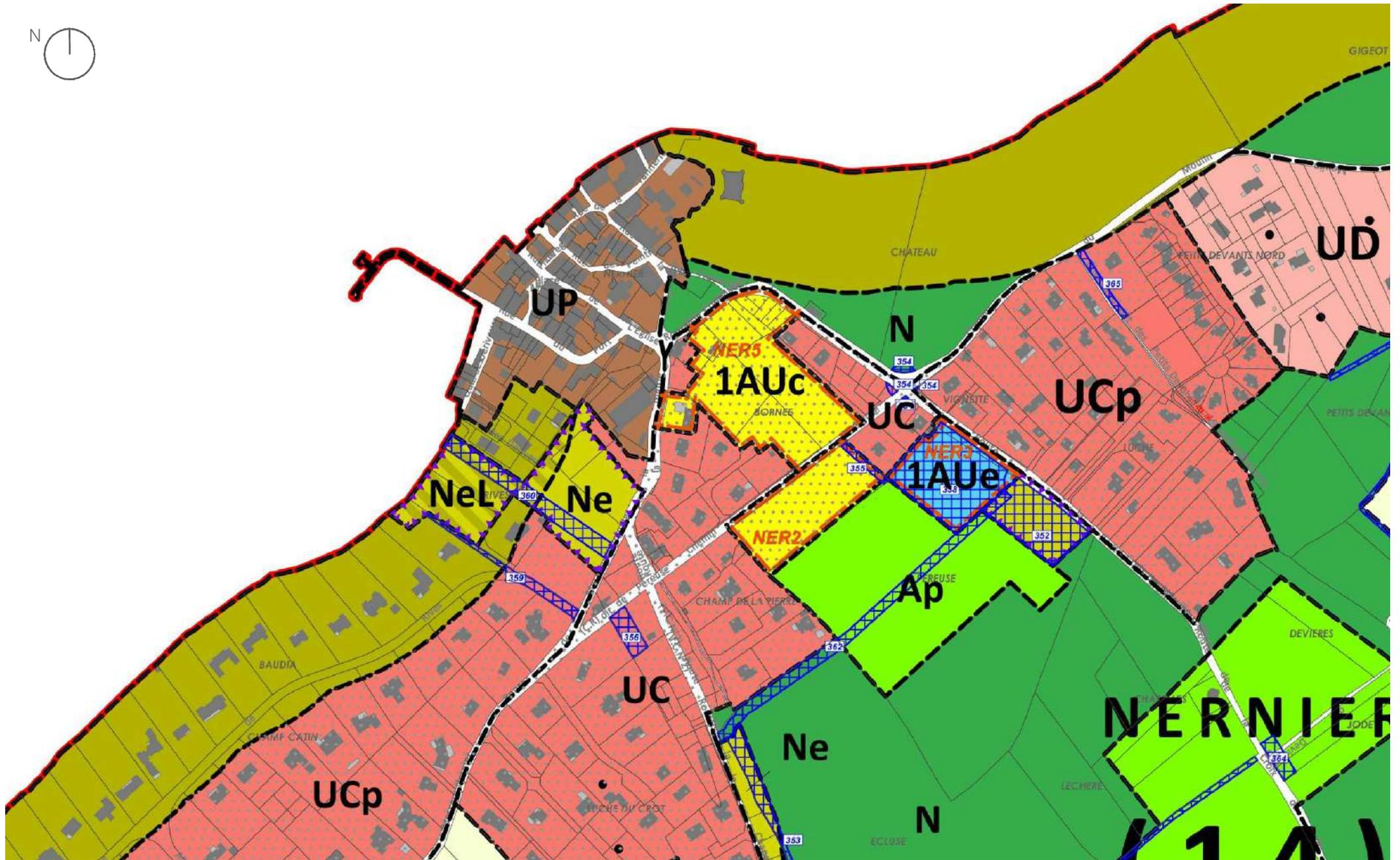






SITUATION ACTUELLE

SUPERPOSITION PHOTO SATELITE ET PLAN CADASTRAL





1588 CARTE DUVILLARD (ge200.ch)

Les communes riveraines du lac situés sur des différents niveaux des terrasses se caractérisent par une fréquentation des populations anciennes depuis le Néolithique jusqu'au Moyen-Age.

Les habitats installés durant le Néolithique et l'âge du Bronze sur les berges du lac, dont le niveau est plus bas, sont aujourd'hui immergés.

La ligne du rivage pour les périodes plus récentes, l'âge du Fer, Romaine et Médiévale, n'a pas été clairement identifié. Sur les terrasses supérieures sont implantés des vastes espaces funéraires, mais aussi des habitats comme le montrent les dernières fouilles faites à Chens-sur-Léman.

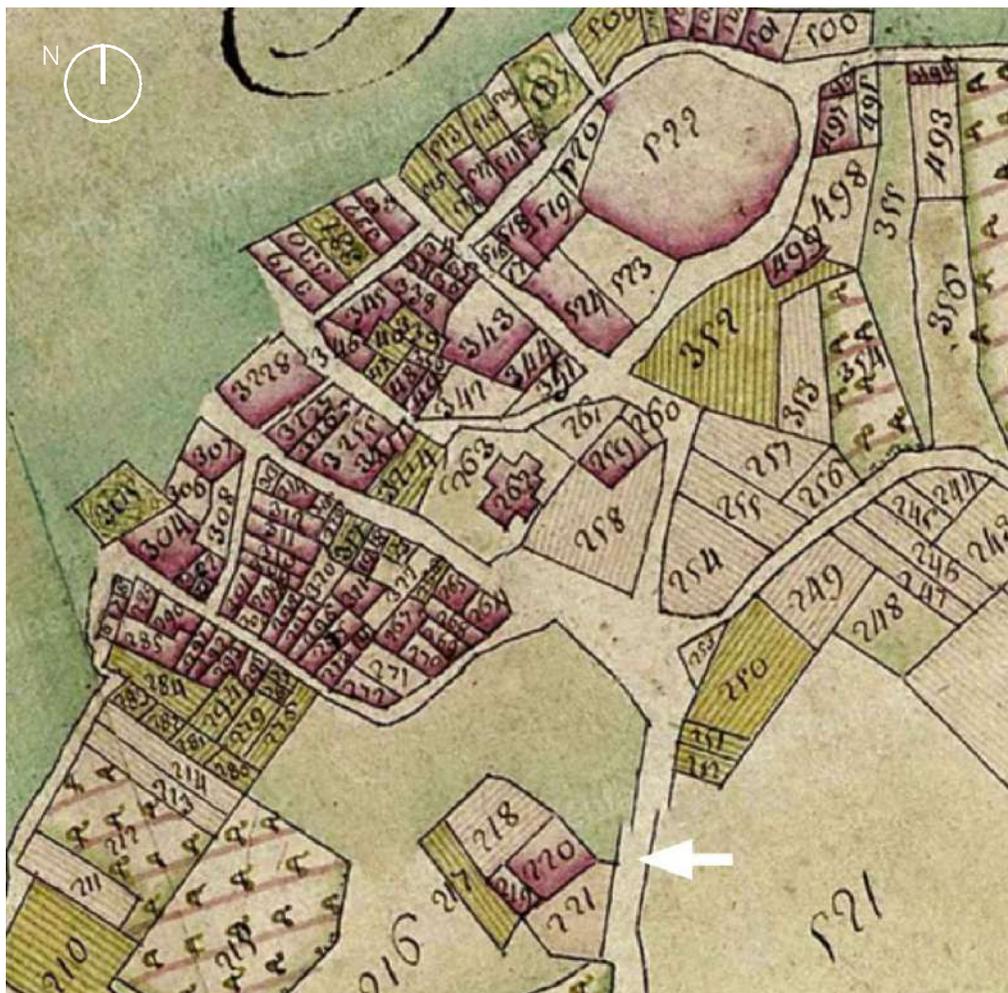


1589 CARTE ALTANI/FORNAZERIS (ge200.ch)

Dès le final de l'âge du Bronze, les rives de Nernier sont habitées comme en témoigne le site immergé au niveau du lieu-dit La Tire. Une concentration des vestiges à l'emplacement du bourg actuel semble correspondre à l'implantation d'une petite agglomération romaine ou d'une villa avec accès au lac comme le montre la présence d'un aménagement de type ponton ou embarcadère daté de cette époque.

Au cours du Moyen Age, un cimetière est installé en retrait du bourg at lieu-dit Peurtalin.

Du bourg médiéval qui a succédé à l'occupation romaine subsistent des fosses de rempart, l'église de Saint-martin et le parcellaire. Sur les ruines du château médiéval mentionné dans une charte de 1277 été édifié à l'époque moderne le château actuellement visible.



1728 MAPPE SARDE



1879 CADASTRE FRANCAIS



ÉVOLUTION DE L'ÉDIFICE

Elle est représentée sur la mappe sarde 1788

On distingue :

- (219) La travée d'habitation appelée « maison »
- (220) Les 4 travées à vocation agricole appelées « grange »

La ferme s'ouvre sur une cour à l'avant (221), et est entourée d'un jardin potager (217), d'un champ cultivé en céréales (218), d'un grand pré de foin (216) et de vignes (215-222).

Elle apparaît pour la première fois sur le cadastre français de 1879.

Notons également la présence d'un porche ou d'une remise au sud-est, et d'un petit édifice (boiton ? poulailler ?) au sud en fond de cour.

Au XXe siècle, le tènement subit peu de transformations.

L'édifice est vidé de ses fonctions agricoles dans les années 1960, et les édicules de la cour se ruinent peu à peu, jusqu'à ne conserver que les murs visibles actuellement.

L'actuel bâtiment de la mairie est construit dans les années 1980 en mitoyenneté avec le pignon nord-est. Au sud-ouest, un petit garage à toiture terrasse est également édifié.



ANALYSE HISTORIQUE FERME

Histoire générale

La Ferme d'Antioche est une ancienne possession de la seigneurie de Nernier, dont les origines remontent aux XIVe et XVe siècle.

Chronologie de l'édifice

- avant 1671-74 : famille de Brotty
- 1671-74 - 1793 : famille Costa de Beauregard
- 1793 : Révolution Française, confiscation, vente des Biens nationaux
- 1793 - 1803 : famille Michaud de Nernier
- 1803-2008 : famille de Brotty d'Antioche puis par trans mission famille Chaulin et famille de Leusse de Syon
- 2008 : Commune de Nernier

ARCHITECTURE DE L'EDIFICE

Malgré l'actuelle différence de niveau de faitage entre la partie d'habitation et la partie agricole, l'ensemble semble avoir été édifié conjointement, vu l'absence de dissociation des maçonneries.

La ferme s'articule autour d'une cour, et renferment distinctement les fonctions agricoles et d'habitation. Implantée à la frange du bourg médiéval, elle témoigne de la double orientation du village, tourné à la fois vers le lac et vers les terres agricoles. Sa volumétrie se distingue par rapport à la silhouette générale, et sa fonction est clairement identifiable par le visiteur qui pénètre dans le village.

Les photographies et les cadastres anciens montrent deux caractéristiques paysagères majeures :

1. L'articulation et la distribution des édifices autour d'une cour ceinte de murs, accessible depuis un porche ou un portail,
2. La proximité des espaces de production agricole : champs, vergers et vigne (avant le XXe siècle).









CONTEXTE PROJET FERME / PARC

PHOTOS ACTUELLES, DRONE LEMAN



CONTEXTE PROJET FERME / PARC

PHOTOS ACTUELLES, DRONE LEMAN



CONTEXTE PROJET FERME / PARC

PHOTOS ACTUELLES, DRONE LEMAN



CONTEXTE PROJET FERME / PARC

PHOTOS ACTUELLES, DRONE LEMAN



CONTEXTE PROJET FERME / PARC

PHOTOS ACTUELLES, DRONE LEMAN



CONTEXTE PROJET FERME / PARC

PHOTOS ACTUELLES, DRONE LEMAN





CONTEXTE PROJET FERME / PARC

PHOTOS ACTUELLES, DRONE LEMAN



CONTEXTE PROJET FERME / PARC

PHOTOS ACTUELLES, DRONE LEMAN



CONTEXTE PROJET FERME / PARC

PHOTOS ACTUELLES, DRONE LEMAN



CONTEXTE PROJET FERME / PARC

PHOTOS ACTUELLES, DRONE LEMAN



CONTEXTE PROJET FERME / PARC

PHOTOS ACTUELLES, DRONE LEMAN



CONTEXTE PROJET FERME / PARC

PHOTOS ACTUELLES, DRONE LEMAN





CONTEXTE PROJET FERME / PARC

PHOTOS ACTUELLES, DRONE LEMAN



CONTEXTE PROJET FERME / PARC

PHOTOS ACTUELLES, DRONE LEMAN

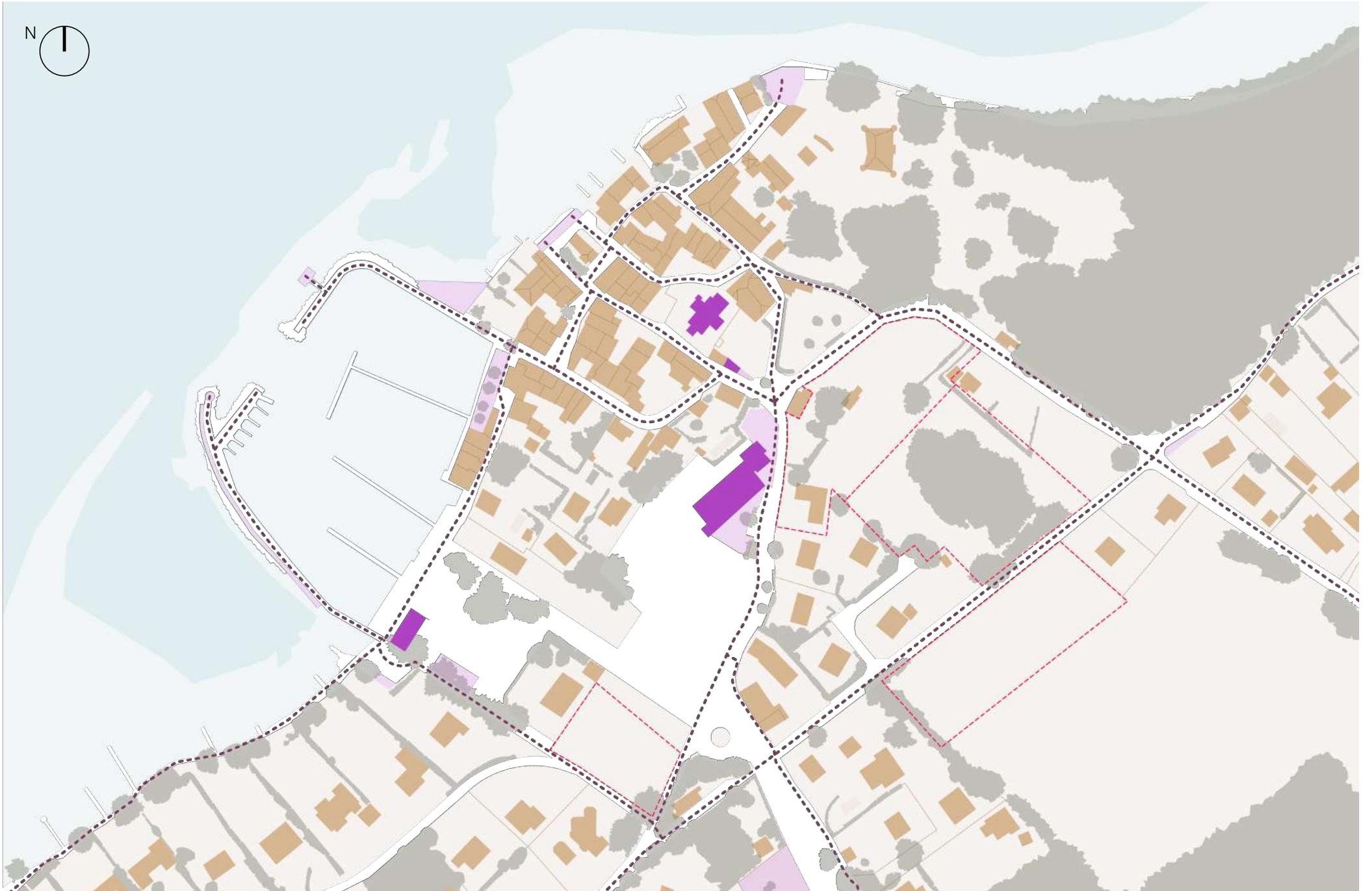


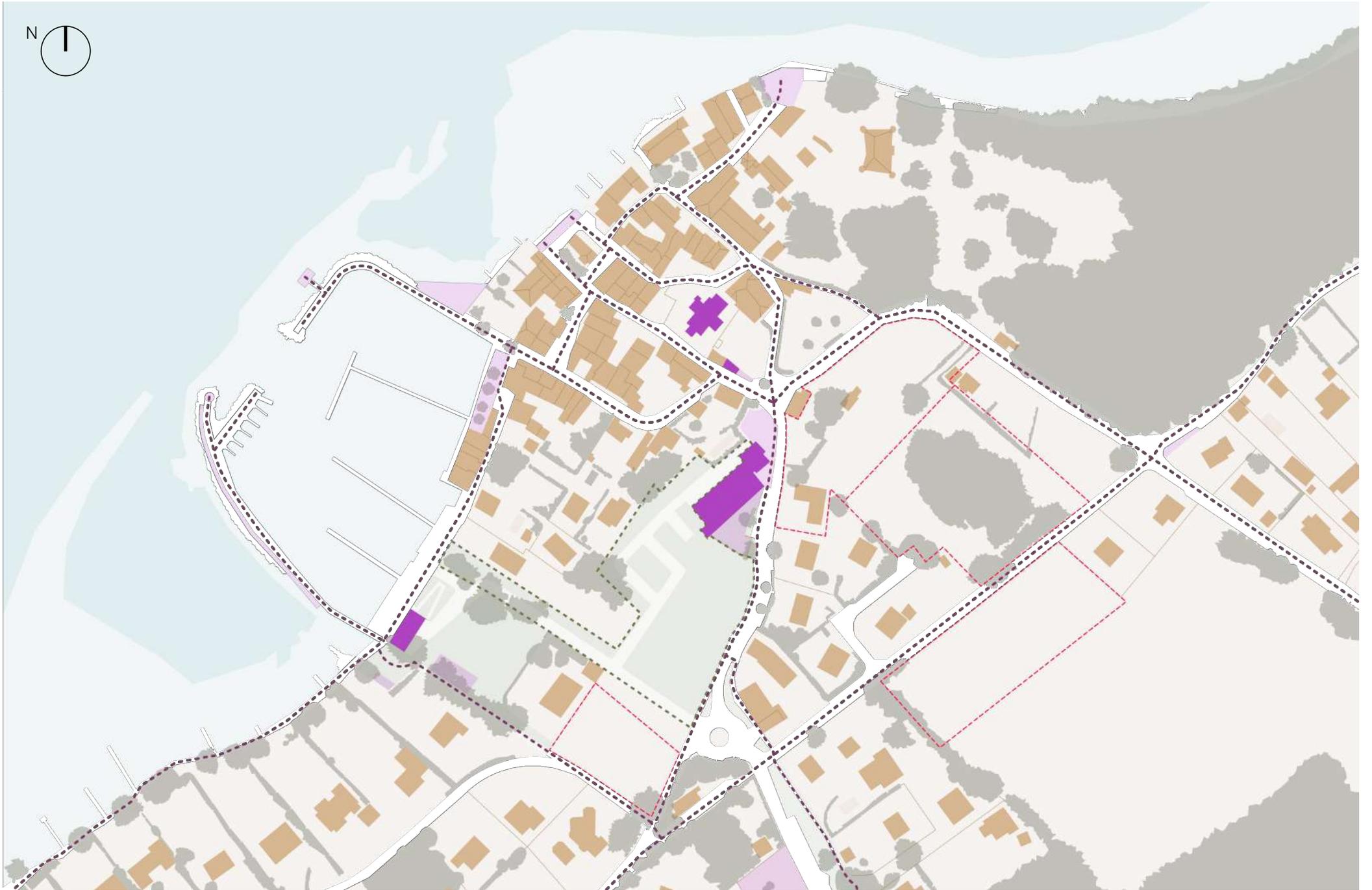






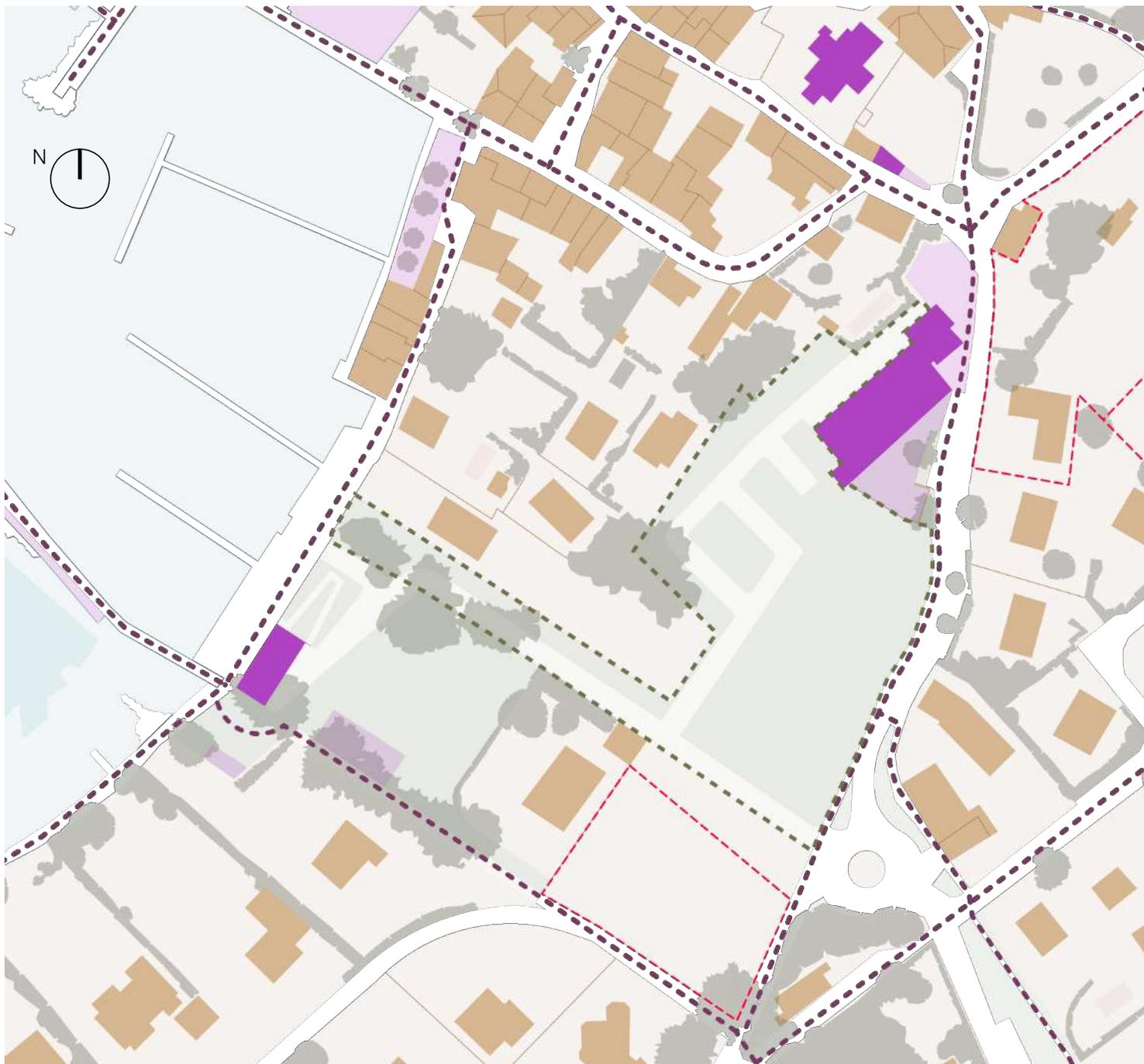






PLAN D'ANALYSE URBAIN

PERIMETRE D'INTERVENTION



PLAN D'ANALYSE URBAIN

PROPOSITION D'ANALYSE

Il s'agit d'un projet urbain entre un bourg historique et une zone pavillonnaire dans un cadre naturel très présent.

POINTS D'ANALYSE URBANISTIQUE A GARDER POUR LA RÉFLEXION

- Relation entre le parc, la ferme et son utilisation
- Comprendre le projet dans sa globalité et en relation au reste du village, liaisons bâtiments, équipements publics, parcs
- Nature / eau / végétation - présence et paysage
- Bâtis / parcellaire - relation entre le bourg d'origine médiéval et le reste d'origine plus moderne
- Croissance, futurs projets et visiteurs
- Bâtiments et aménagements publics, parcs, lac, port
- Circulations piétonne et motorisée

EXEMPLES USAGES POUR L'AMÉNAGEMENT

- **Des aires de loisirs** : pour stimuler le mouvement, la rencontre et l'intégration de différents groupes et âges ; enfants, adolescents, adultes et personnes âgées
- **Zones sportives** : des zones où l'on peut s'étirer, boire, s'échauffer avant de faire du sport, jusqu'à inclure des éléments pour pratiquer un sport : bac à sable pour la pétanque, tables ping-pong, barres/éléments de gymnastique...
- **Des voies vertes pour les piétons** : le parc peut être utilisé pour relier d'autres voies piétonnes, relier d'autres espaces verts, le lac, des équipements...
- **Espaces individuels de repos et de rencontre** : espaces ombragés, calmes, bancs
- **Plantations** : Tenir compte de l'entretien, il existe différents types de plantations (arbres, arbustes, vivaces, annuelles). Les zones de pelouse nécessitent plus d'entretien que les zones d'arbres, ou d'arbustes.
- **Parc forestier d'arbres autochtones** mais résistants aux nouvelles conditions climatiques.
- **Prairie entourée d'arbres**
- **Accès et contact avec la nature** : améliorer la biodiversité, réduire l'effet "îlot de chaleur" et les pollutions, le paysage urbain, dont le stationnement des riverains
- **Accès à l'eau** : bornes fontaines, eaux récréatives, aires d'évacuation et stockage des eaux pluviales, réfléchir aux opportunités de gestion de l'eau
- **Espace pour l'organisation d'événements** : améliorer l'espace de l'ancienne cour de la ferme et son rapport avec le parc pour accueillir des événements, spectacles, cinéma plein air, repas populaires, marchés de produits locaux, etc.
- **Des éléments didactiques** : sur les espèces végétales, la faune, l'histoire du lieu, la culture, l'archéologie...

ZOOM SUR LE PERIMETRE D'INTERVENTION ET ENVIRONNEMENT PROCHE